

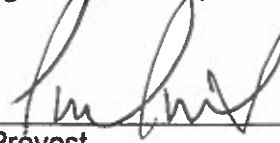
## AFFIRMATION SOLENNELLE

---

Je, soussigné, Pierre Prévost, analyste, exerçant ma profession au 7085, rue Giraud, Anjou, Québec, H1J 2H2, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste mandaté par l'Union des municipalités du Québec;
2. J'ai préparé à ce titre un mémoire dans le cadre du dossier R-3867-2013 phase 1, Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro ;
3. Ce mémoire est versé au dossier comme pièce C-UMQ-12 ;
4. Tous les faits allégués dans le mémoire C-UMQ-12 sont vrais ;
5. J'adopte ce mémoire à titre de preuve pour l'Union des municipalités du Québec.

Et j'ai signé à Montréal, ce 13 avril 2015



Pierre Prévost

Affirmé solennellement devant moi à  
Montréal, ce 13 avril 2015



Myriam Bisson  
Commissaire à l'assermentation pour le  
Québec

